



Commune de VILLECHENEVE

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 Février 2015

PRESENTS:

Mr	CHAZELLES	Bernard	Maire
Mr	SARCEY	Claude	1 ^{er} Adjoint
Mr	PIQUET	Bruno	2 ^{ème} Adjoint
Mr	MONDELAIN	Jean-Jacques	3 ^{ème} Adjoint
Mr	DUPIN	Jérôme	4 ^{ème} Adjoint
Mme	CHIRAT	Sylviane	Conseillère
Mr	GRANJARD	Olivier	Conseiller
Mr	BRUCHET	Olivier	Conseiller
Mr	BLANC	Daniel	Conseiller
Mme	DUSSUYER	Colette	Conseillère
Mr	MAZAUD	Jean-Pierre	Conseiller
Mr	MOREL	Cédric	Conseiller
Mr	PERRIER	Eric	Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Mme CHICARD Christelle Conseillère

Secrétaire de séance :

Mr PERRIER Eric Conseiller

Début de la réunion : 20h30

1 Délibération concernant la numérotation métrique des rues, choix du modèle de plaque, fournisseur et planning et méthodologie de mise en place

Le système métrique a été retenu pour la numérotation des habitations, en prenant comme référence le fichier adresse de la Poste légèrement adapté.

Le choix des plaques a été validé par tous les membres présents au conseil.

Un courrier sera envoyé à tous les riverains pour leur présenter le projet de numérotation et les prévenir de certaines modalités de mise en place.

2. Zone de loisirs tranche 2 présentation de la solution retenue par la commission, planning.

Une entreprise de TP vient de débiter les travaux. La Commission avait retenu le traitement global de la plate-forme, soit 2000 m². Ceci facilitera ensuite l'étude d'implantation des équipements (jeux, city park, piste de BMX...).

3. Plan Communale de Sauvegarde (PCS) présentation du document élaboré avec ECTI et délibération

Le document sera envoyé à monsieur le Préfet de région après relecture et modifications éventuelles.

4. Sécurité routière point sur l'avancement des travaux 2014 et dossier amendes de police 2015

Les travaux 2014 seront terminés moyennant la pose de quelques panneaux supplémentaires. Ce qui

permettra de rendre la zone 30 opérationnelle. Une information sera réalisée par voie de presse. La commission sécurité étudie le projet de mise en place d'une 3^{ème} tranche afin que monsieur le Maire puisse faire appel aux financements par l'élaboration d'un dossier amendes de police 2015.

5. Points par les pilotes de commissions

Un point a été effectué par les pilotes de commission.

- Bâtiment : engagement des travaux de changement de chauffage de la salle de la Poste
- Site internet en cours de réalisation.
- Bibliothèque : un transfert provisoire sera prévu avant l'été (accessibilité)
- Défibrillateur N° 2 sera installé sur le site de la salle polyvalente. S'en suivra une formation par un organisme agréé.
- Voierie : nous sommes toujours en attente du montant de la dotation 2015 de la Communauté de Communes. De toute façon nous nous acheminons vers une baisse significative.

6. Problématique sur l'enlèvement des animaux errants avec la nouvelle convention SPA proposant un service réduit.

Décide de ne pas renouveler la convention avec la SPA pour l'année 2015 du fait du désengagement de ce dernier pour venir chercher les animaux errants.

7. Délibération pour signature d'une convention avec un nouveau prestataire

Pas de convention signée pour cette année 2015 pour la prise en charge des animaux errants.

8. Doléances diverses des riverains des résidences Vidal 1 & 2 et autres

Les aboiements de chiens la nuit sont problématiques pour les riverains. Un contact sera pris avec la direction de l'OPAC.

9. Délibération sur dossier de demandes de Subvention sur fond parlementaire

Un dossier concernant la fin de l'aménagement de la zone de loisirs du Dubessy sera proposé à Christophe Guilloteau, député de la Circonscription.

10. Point sur le nouveau département du Rhône et la métropole

Nous dépendons depuis le 1^{er} janvier 2015 de la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône et du nouveau canton de l'Arbresle. Concernant le nouveau département du Rhône, les missions ne seront définies vraisemblablement qu'après les élections des conseillers départementaux fin mars 2015.

Questions diverses

- Le remplacement des agents absents pour maladie ou accident du travail est indispensable. La problématique est liée à la durée de l'absence qui se prolonge semaine après semaine.
- Nous constatons que depuis le changement de facturation des OM sur la commune de Violay, nous récupérons leurs ordures ménagères dans certains de nos conteneurs.
- Monsieur Grondin fait valoir son droit statutaire à l'obtention de congés bonifiés pour l'été 2015.
- Le local technique situé route de Chambost a été fracturé dans la nuit du 19 au 20 février 2015. Le matériel électroportatif a été volé. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h00.

Fait en Mairie, le 26 février 2015

Le Maire,

Bernard CHAZELLES